



Confédération paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Bagnolet, le 20 juin 2023

Communiqué de presse

Menace de dissolution : La Confédération paysanne soutient les Soulèvements de la Terre

Le mouvement des Soulèvements de la Terre a contribué en l'espace de deux ans à visibiliser davantage la nécessité vitale de protéger la terre des activités humaines destructrices. Préserver le vivant et lutter contre l'agro-industrie sont des objectifs que nous partageons avec ce mouvement. C'est pourquoi nous avons été côte-à-côte dans plusieurs actions d'envergure pour défendre la terre et l'eau, et sommes déterminés à nous battre pour la répartition équitable de ces communs. Face à l'urgence sociale et climatique que le monde agricole vit de plein fouet, la Confédération paysanne s'est logiquement engagée, comme elle l'a fait tout au long de son histoire, à œuvrer collectivement avec des militant.es citoyens pour protéger les terres agricoles, nos droits sociaux et déployer l'indispensable transition agroécologique de notre agriculture.

Dès qu'un mouvement écologique s'attaque aux intérêts de l'agro-industrie, dès qu'un mouvement social lutte pour préserver ses conquises, il est aujourd'hui systématiquement criminalisé et durement réprimé. Ces derniers mois, la violence d'Etat apparaît davantage à nu, en s'abattant sur les militant.es du mouvement social et écologique. Le vrai visage du néolibéralisme se révèle en effet brutalement lorsque des intérêts capitalistes puissants sont menacés par un légitime désir de justice sociale et climatique, de plus en plus prégnant parmi la jeunesse.

La menace de dissolution des Soulèvements de la Terre est une attaque directe à la liberté d'expression, d'opinion, d'association, de manifestation, aux droits humains, aux droits à l'eau et à l'alimentation et aux droits de l'environnement. Que ce soit par les observateurs de la Ligue des Droits de l'Homme ou les experts de l'ONU, les autorités françaises sont unanimement décrites comme engagées dans une grave dérive anti-démocratique.

Dissolution ou non, les questions soulevées par les mouvements sociaux et écologiques ne disparaîtront pas par enchantement. Les problèmes auxquels nous faisons face restent entiers : dérèglement climatique, baisse continue du nombre de paysan.nes, effondrement de la biodiversité... Dissoudre l'opposition est un mirage inconséquent de la part du gouvernement. Les décideurs politiques doivent dialoguer et agir sur les causes de ces problèmes, plutôt que tenter de réduire au silence toutes les critiques du modèle socioéconomique actuel.

La Confédération paysanne s'oppose à cette dissolution et continuera avec toutes les forces progressistes à se battre pour un monde meilleur qui préserve notre planète et qui protège les droits des paysan.nes, notamment leur accès à la terre et à l'eau.

Contacts :

- Laurence Marandola, porte-parole nationale : 06 31 66 10 83
- Véronique Marchesseau, secrétaire générale : 06 98 53 76 46